

#3

Sérénité

La sécurité et la tranquillité ne sont pas négociables.

Elles conditionnent la qualité de vie à Dampierre. Garantir des déplacements doux et sûrs - dans le bourg, depuis les hameaux et vers les communes voisines - sont des priorités absolues. Nous mettrons en place des solutions en nous appuyant sur « l'étude circulation et stationnement¹ ».



Sécurité et tranquillité du village à garantir

- Créer une sente entre le parking de l'ancienne JOC et celui de l'école pour tous les piétons (écoliers, riverains, randonneurs, visiteurs) ;
- Reprendre le projet d'aménagements devant le château pour réduire la vitesse (en conservant le stationnement). Revoir plus largement le cheminement piétons et l'intersection de la rue de Maincourt et de la Grande Rue ;
- Mettre en place les aménagements de la route de Versailles pour ralentir le flux et permettre une réduction des nuisances sonores. Fort de cette expérimentation, repenser les entrées du village et de ses hameaux en s'adaptant à leur configuration ;
- Adapter les limitations de vitesse en fonction des quartiers et revoir la signalétique ;
- Être commune pilote² dès que les radars sonores verbalisateurs seront mis en place ;
- Communiquer auprès des usagers de la route pour que la réduction de la vitesse soit l'affaire de tous (ex : campagne de sensibilisation sur la demi-lune avec les associations de motards) ;
- Reprendre les discussions avec les petites communes de la CCHVC pour mettre en place des policiers ruraux mutualisés ;
- Consulter les Dampierrois pour l'installation de la vidéoprotection.

Stationnement

- Procéder à l'enlèvement des voitures abandonnées sur les stationnements publics grâce à une vigilance accrue et avec le support de la gendarmerie ;
- S'appuyer sur notre agent assermenté pour verbaliser les véhicules en infraction ;

¹ Étude disponible sur le site de la Mairie

² La CCHVC a été retenue pour l'expérimentation (<https://www.ecologie.gouv.fr/radar-sonore>)



Création de la sente

Le centre-bourg est traversé par une départementale. Il est impossible d'élargir davantage les trottoirs. La solution est, comme le prévoit le PLU, de créer une sente entre le parking de l'ancienne JOC et celui de l'école.

Cette sente permettra une sécurisation des déplacements tant pour les écoliers que pour l'ensemble des habitants et les visiteurs.

- Mettre en œuvre une meilleure signalétique pour informer sur l'offre de parkings disponibles (parc des sports / centre-bourg / maison de santé / école) ;
- Installer une borne de recharge électrique dans chacun des hameaux et en profiter pour créer des places de stationnement complémentaires si nécessaire ;
- Augmenter le nombre de places réservées aux personnes à mobilité réduite (PMR) en centre-bourg ;
- Désartificialiser les parkings à chaque réhabilitation.

250 places de parking sur l'espace public

Eclairage pour sécuriser les déplacements

- Terminer la rénovation des candélabres en passant en LED dans tout le village ;
- Prévoir l'éclairage dans les zones non couvertes actuellement ;
- Modifier le système de commande d'allumage et d'extinction de l'éclairage public pour le rendre cohérent avec les usages selon les secteurs (trajet scolaire, linéaire commercial...) ;
- Poursuivre la mise en place de l'éclairage « blanc-bleu » pour sécuriser les passages piétons ;
- Enfouir les lignes dans l'ensemble du village en s'appuyant sur la CCHVC pour utiliser les financements d'ENEDIS.

Créer des circulations douces

- Acquérir le foncier pour permettre la réalisation des pistes cyclables : Dampierre - Senlis / Dampierre - Maincourt / Dampierre - Chevreuse en lien avec la compétence de la CCHVC¹ ;
- Nettoyer le réseau des chemins, sentes rurales et liaisons douces en s'appuyant sur le PNR, les associations de randonneurs et en organisant des journées citoyennes ;
- Faciliter les déplacements multimodaux (ex : vélo-bus), par l'aménagement de dispositifs de stationnements sécurisés de vélos à proximité des arrêts de bus ;
- Inciter au covoiturage (test en cours à Chevreuse). Si concluant, Dampierre pourrait être la prochaine commune ;
- Faire entendre la voix de la commune auprès de la Région Ile-de-France et de la CCHVC pour développer l'offre de bus et de TAD² dans la Vallée mais aussi en direction de Saint-Quentin-en-Yvelines ou Rambouillet (coordination horaires bus-RER).

Rendre la commune plus résiliente aux risques

- Publier d'ici fin 2026 une version complétée du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ;
- Promouvoir la réserve communale de sécurité civile, récemment créée, pour être en mesure de mobiliser des volontaires formés lors des situations de risque ;
- Travailler avec l'ensemble des acteurs concernés par le sujet des inondations : SIAVHY³ ; PNR ; APESC⁴ ; agriculteurs ; propriétaires pour mettre en place des solutions durables ;
- Avoir une action continue d'entretien (réseaux, forêt...) pour réduire la problématique liée aux inondations et aux incendies.

¹ La CCHVC dispose d'un budget de 9 millions d'euros pour réaliser les voies douces

² TAD : Transport À la Demande

³ SIAVHY : Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette

⁴ APESC : Association pour la Protection de l'Environnement et des Sites de la vallée de Chevreuse

Zone pilote : Route de Versailles

Des aménagements rapides à mettre en œuvre ont été accueillis favorablement par les autorités départementales pour lutter contre les vitesses excessives et les comportements inappropriés :

- Casser la perspective de l'entrée du village par un îlot central végétalisé
- Empêcher les demi-tours des motos et autos sur le « haricot »
- Réduire visuellement la largeur de la voie

Elles pourront être dupliquées dans toutes les zones sensibles.

